

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière; Thierry Meunier, Véronique Dallery, Bruno Pilonchéry, Michel Chauv,
Lydie Faye; Guy Farget, Jean Louis Fafournoux, Sandy Goutorbe

Absents excusés: Viviane Brunet,

II Points abordés:

	Objet	Nature	Responsable	Observations
1	<p>Rencontre avec Mme Corinne GAYTE du site de proximité</p> <p>Mme Corinne Gayte est venue prendre connaissance du projet de réalisation de surfaces commerciales porté par la Municipalité. Le rôle de Mme Gayte est d'accompagner la reprise d'activité, les porteurs de projets et les collectivités. La discussion s'est concentrée sur les possibilités d'aménagement du bâtiment Chauv récemment acquis par la commune. L'objectif final de ce projet consiste à créer une dynamique commerciale et servicielle sur la partie Nord du Bourg.</p>	information	Jean Hervé Peurière	
2	<p>Validation du devis pour le changement de l'étrave de déneigement</p> <p>Le devis de 8 950 € HT présenté par l'entreprise Rossignol de St Just en Chevalet est voté à l'unanimité. (subvention ~45%)</p>	validation	Thierry Meunier	
3	<p>Validation des devis pour la refection du secrétariat de mairie</p> <p>3 devis sont validés pour permettre la renovation des locaux du secretariat de mairie. Cette première étape concerne la refection des murs , de l'électricité, des peintures. Les trois devis sont validés à l'unanimité. . Soderovi (peinture) : 49063,63 HT . Entreprise Duroux (electricité): 2 165, 60 HT . Entreprise Goutorbe (parquet, porte) 3 594,00 HT</p>	validation	Lydie Faye	
4	<p>Taxe de ramassage des Ordures Ménagères (OM) pour l'année 2019</p> <p>Le taux de la taxe OM n'augmente pas en 2019 et reste fixé à 68€/personne.</p>	information	Guy Farget Bruno Pilonchery	
5	<p>Distribution des invitations pour la galette des rois (+de 60 ans)</p> <p>Les invitations sont distribuées pour diffusion aux habitants.</p>	validation	Lydie Faye	
6	<p>Questions diverses / informations</p> <p>. Les bulletins municipaux seront distribués les 26 & 27 décembre . . Travaux d'élagage à Pierre Plate réalisés par les employés communaux pour permettre l'accès de la fibre optique. . Reconduction pour un an de la convention avec Vinci Autoroute pour approvisionnement en sel de déneigement. . La mérule trouvée dans le batiment Chauv a été traitée par une en treprise spécialisée. . La cérémonie des voeux de la Municipalité aura lieu le 13 janvier à la Salle des Fêtes. . Un panneau " chemin non carrossable" sera installé sur le chemin des Meaudres à partir du stade (partie non goudronnée) afin d'éviter que des véhicules non appropriés ne s'y engagent.</p>	validation		
	<p>Reunion Adjoints : Vendredi 11 janvier 2019 (19h) Mairie Prochain Conseil : Vendredi 25 janvier 2019 (20h) Mairie</p>			